

La souveraineté temporelle du pape, loin d'être nécessaire à son indépendance spirituelle, le met à la discrétion des puissances dont il est obligé, comme aujourd'hui, de réclamer l'appui contre ses sujets révoltés. Le maintien de cette souveraineté fera désirer aux populations de devenir autrichiennes plutôt que de rester sous le joug clérical. Le cabinet de Vienne, qui convoite fort les Légations et Ancône, discrédite tant qu'il peut le gouvernement romain auprès des habitants, et cherche à se les attirer.

FIN.